

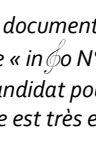
Lettre In n°17

C'est reparti.....

Chers adhérents,

J'espère que la reprise n'a pas été trop dure et que votre société a repris son activité avec plein de projets musicaux en tête.

*Il en est de même pour votre fédération qui vient de boucler son tour de département avec les Rencontres Fédérales. Hélas, encore trop peu de sociétés s'intéressent à leur devenir qui croyez moi passe par nos structures de tutelles qui travaillent de façon continue pour assurer notre pérennité. Une proposition de votre Fédération a cependant été retenue : organiser une séance de travail autour de la mutualisation (salariés, médecine du travail, annuaire des professeurs, etc....). Cette réunion se tiendra **le 20 janvier de 14h à 17h30** à l'espace Jean Zay ; réservez dès maintenant cette date. Nous souhaitons nous faire assister par un spécialiste de ces problèmes et dès que nous le pourrons, nous reviendrons vers vous pour plus d'informations.*

*La Fédération vient de vous faire parvenir les documents explicatifs pour préparer les conditions de votes au prochain congrès. Nous vous avons demandé dans notre précédente lettre « in  N° 16 » de réserver la date du **dimanche 11 mars 2018, date du prochain congrès à Couches**. Je vous invite donc à vous porter candidat pour faire partie de ceux qui ont envie de participer à l'animation de votre Fédération. Je puis vous assurer que cette activité nécessaire est très enrichissante. Dans cette période en mutation il est intéressant de participer à notre vie citoyenne de musicien.*

*Nous entamons une nouvelle saison avec ses points importants d'activités : **le programme des 4 Saisons, l'Harmonie Ecole, l'Orchestre Fédéral et le stage d'été**. N'attendez pas le dernier moment pour répondre à nos sollicitations de participation, nous gagnerons un temps précieux.*

Je vous invite à suivre et à diffuser le plus largement possible nos communications. Celles de la CMF étant systématiquement diffusées à vos adhérents inscrits dans la base CMF-Réseau.

Je vous souhaite une bonne reprise musicale.

Le Président

Gérard HOCHART

NEW ET RAPPEL :

1. **Manifestation organisée par la CMF Bourgogne :** (voir document complet en [cliquant ici](#))

Nous vous attendons tous et toutes, musiciens, élèves, parents d'élèves, professeurs de musique, vendeurs d'instruments :

Le jeudi 14 décembre 2017 à Dijon au Conseil Régional à 15h 17 boulevard de la Trémouille

Apportez des percussions (tambours, grosse caisse et accessoires),

Venez très nombreux pour montrer notre force et notre détermination. Défendons nos valeurs et notre savoir-faire,

Merci de bien vouloir relayer cette information à toute personne concernée par la pratique musicale en amateur.

Il est très important que vous confirmiez votre présence sur cmfbourgogne.manifestation@gmail.com

Le conseil d'administration de CMF Bourgogne.

2. **Les 4 Saisons :**

Ce programme a pour objectif de participer d'une façon visible à l'animation du territoire et d'alimenter le fonds de dotation MusiDot71 pour financer vos frais de participations. Pour que cela fonctionne, il faut participer.

a. **FEERIES en CHŒUR :**

Je vous invite à diffuser largement les informations concernant cette manifestation pour que celle-ci soit et reste un succès.

C'est une expérience très enrichissante pour chaque choriste quel que soit son niveau. Les organisateurs vous réservent un accueil des plus chaleureux et mettent tout en œuvre pour que cette journée soit inoubliable.

Pour plus d'information connectez-vous sur le lien suivant : <http://fmsl.opentalent.fr/les-4-saisons/hiver/>

b. **Les BALLADES :**

Vous allez recevoir dans les prochains jours une invitation à vous inscrire pour ces Ballades organisées en partenariat avec la ville de Chalon-sur-Saône. C'est l'occasion de se rendre visible et de montrer à nos mécènes qu'ils ont eu raison de nous apporter leur soutien.

3. **Prochain Congrès de la CMF Saône et Loire :**

Je vous demande de penser au renouvellement de notre Conseil d'Administration lors du congrès de Couches le 11 mars 2018. Il est important de vous organiser pour être présent ou représenté. Nous vous avons adressé les modalités de dépôt de candidature et les modalités de vote. Si par hasard celles-ci n'étaient adressées correctement, c'est que vous n'avez pas mis à jour vos adresses dans la base CMF-Réseau.

Diffusez largement cette lettre

PS : toutes les lettres précédentes sont téléchargeables sur le site de la Fédération.